

TRIGANO
PISCINES



**Notice de montage
et guide d'utilisation
pour piscine bois**



HORS-SOL



SEMI-ENTERRÉE

BÉLUGA

GD240 Ø 4,34 m - H 1,20 m

GD360 Ø 6,29 m - H 1,35 m

Attention ! Avant de commencer le montage de votre piscine, il est impératif de lire entièrement cette notice et de la conserver pour une consultation ultérieure. Vérifier précisément si vous avez en votre possession toutes les pièces énoncées dans la composition de votre piscine (voir chapitre 1 "composition de la piscine"). Il se peut que vous ayez de la visserie excédentaire.

IMPORTANT

Cet article est conçu pour un usage familial sous la responsabilité d'adultes. Il ne peut en aucun cas être utilisé pour des collectivités ou lieux ouverts au public (écoles, crèches, parcs, aires de jeux ...). Le montage doit être effectué par des adultes (trois personnes minimum) en suivant impérativement les instructions de préparation et de montage (compter environ 12 heures de montage hors terrassement et mise en eau).

Avant le montage de votre piscine, procéder si nécessaire, aux déclarations (mairie,...) et aux autres démarches (assurances, ...) en vue de l'obtention des autorisations pour la réalisation de votre projet dont vous assumerez la responsabilité.

Ces piscines sont conçues pour être installées impérativement **sur une dalle béton armé**.

Il est indispensable de **placer dans votre piscine le tapis de sol en feutrine impu-trescible fourni afin de protéger le liner**. La garantie ne sera acquise que si le liner a bien été protégé et que l'intégralité des prescriptions de ce manuel ont été rigoureusement respectées.

CONSEIL

Il est préférable de monter la piscine un jour ensoleillé et d'éviter les jours de grand vent.

Ne pas placer la piscine:

- Sous des fils électriques.
- Sous les branches d'un arbre.
- Sur un terrain non stabilisé.

Un bon emplacement peut faire gagner du temps et éviter des inconvénients. La piscine doit être installée dans une zone ensoleillée et facilement accessible. Cette zone doit être exempte de canalisations (eau, électricité, gaz, ...).

A NOTER

Ce produit est fabriqué à partir de bois, qui est un produit naturel, et des fissures peuvent apparaître suite à des changements d'humidité. Les éléments de bois sont également sujets à de légères variations dimensionnelles liées à la nature du bois qui est un produit vivant. Cela n'affecte en rien la solidité, la durée de vie ou la garantie de ce produit. Ces phénomènes sont tout à fait normaux. Nous conseillons de lasurer les madriers, l'escalier bois et les caches-poteaux avant le montage et régulièrement (au moins une fois tous les 2 ans) pour les parties visibles afin que celui-ci conserve sa couleur première. Les margelles livrées étant fabriquées à partir de bois exotique très tannique, n'ont pas subi de traitement particulier. Si celles-ci ont été en contact avec de l'eau, il se peut que des marbrures se forment ou se soient déjà formées après séchage (phénomène naturel dû à la migration des tannins n'affectant pas la qualité du bois). Ceci étant superficiel, ces marbrures s'atténueront et disparaîtront après avoir passé un saturateur pour bois exotique. Il est donc indispensable dès la réception de celles-ci, de passer ce saturateur (incolore ou non selon votre choix) qui limitera ces effets et qui réduira également le grisaillement du bois. Cette opération sera à renouveler en fonction du produit utilisé (en général, les entretiens se font tous les 2 ans).

Il est impératif de suivre scrupuleusement les instructions de stockage suivantes :

Dès réception de la piscine:

- stocker l'ossature bois dans un lieu frais et aéré, à l'abri du soleil et de la pluie.
- Ne pas la stocker recouverte d'une bâche, en plein soleil.
- Ne pas poser les bois directement sur un sol humide (pelouse).

Le non-respect de ces consignes peut entraîner une déformation des bois rendant très difficile le montage du bassin.

Les informations figurant dans cette notice de montage s'avéraient exactes lors de sa réalisation. Cependant, les illustrations qui y figurent ont pour objet d'expliquer un processus de montage. Elles ne sauraient être des éléments contractuels quant aux formes, teintes et aspects qu'elles revêtent. Dans le souci constant d'améliorer ses produits, TRIGANO JARDIN se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis les caractéristiques, détails techniques, équipements standardisés et options de ses produits.



TRIGANO

PISCINES

Lettre à renvoyer impérativement pour que la garantie soit validée

Afin de faciliter la prise en compte de votre garantie, nous désirons connaître le type d'installation de votre piscine:

Réf piscine: hors sol semi-enterrée
Lieu d'achat : N° commande :

Dans le cas d'une installation semi-enterrée, veuillez lire l'information ci-dessous.

INFORMATION SUR LA SÉCURITÉ DES PISCINES SEMI-ENTERRÉES

Cette information vous est remise en application de la loi 2003-9 du 3 janvier 2003 relative à la sécurité des piscines (Journal officiel du 4 janvier 2003) et du décret n° 2003-1389 du 31 décembre 2003 relatif à la sécurité des piscines et modifiant le code de la construction et de l'habitation (Journal officiel du 1^{er} janvier 2004).

Je, soussigné, Monsieur, Madame Maître d'ouvrage ou autoconstructeur (propriétaire de la piscine), demeurant à

.....
déclare avoir été informé par la Société **TRIGANO JARDIN**, des différents dispositifs de protection normalisés existants pour piscine (présents dans la notice descriptive) et pris connaissance de l'obligation légale qui m'incombe de mettre en place un dispositif de sécurité destiné à prévenir les noyades, avant la première mise en eau ou au plus tard à la fin des travaux de ma piscine, sous peine de voir engager ma responsabilité pénale.

Information donnée à le

En application de la loi du 3 janvier 2003 et du décret n° 2003-1389 du 31 décembre 2003.

TRIGANO JARDIN

Lu et approuvé,

Le propriétaire de la piscine

(Lu et approuvé, déclare avoir été informé de l'existence de la loi n° 2003-9 du 03/01/2003 et du décret n° 2003-1389 du 31/12/2003, et avoir reçu et pris connaissance du présent document.)

Lettre à renvoyer à :
TRIGANO JARDIN
Le Boulay - 41170 CORMENON

NOTE TECHNIQUE POUR PISCINES SEMI- ENTERRÉES

Cette information vous est remise en application de la loi n°2003-9 du 3 janvier 2003 relative à la sécurité des piscines et du décret n° 2003-1389 du 31 décembre 2003 relatif à la sécurité des piscines et modifiant le code de la construction et de l'habitation

L'article R 128-2 du code de la construction et de l'habitation dispose expressément que : "Les maîtres d'ouvrage des piscines construites ou installées à partir du 1^{er} janvier 2004 doivent les avoir pourvues, avant la première mise en eau, d'un dispositif de protection normalisé destiné à prévenir les noyades."

Ces mesures concernent les piscines de plein air totalement ou partiellement enterrées non closes privatives à usage individuel ou collectif.

Vous avez le choix entre quatre types d'équipement correspondant à quatre normes parues au Journal Officiel en décembre 2003 : les barrières, les alarmes, les couvertures de sécurité, les abris de piscines.

PREAMBULE :

LES DISPOSITIFS DE PROTECTION DECRIT CI-DESSOUS NE REMPLACERONT JAMAIS LA VIGILANCE DES ADULTES. AUCUN DE CES DISPOSITIFS N'EST INFAILLIBLE À 100 %

RISQUES DE NOYADE :

TOUT POINT D'EAU PRESENTE UN DANGER POTENTIEL POUR LES ENFANTS NOTAMMENT S'ILS SONT TRES JEUNES ET NE SAVENT PAS NAGER. ATTENTION, UN ENFANT PEUT SE NOYER EN MOINS DE 3 MINUTES DANS 20 CENTIMETRES D'EAU. POUR QUE LA PISCINE RESTE UN PLAISIR, SOYEZ VIGILANT, APPLIQUEZ LES MESURES DE PREVENTION ET EQUIPEZ VOTRE PISCINE D'UN DISPOSITIF DE PROTECTION NORMALISE.

1 - LES BARRIÈRES DE PROTECTION

Principales caractéristiques des barrières : La barrière répond à la norme NF P 90-306 d'octobre 2007 intitulée : barrières de protection et moyens d'accès au bassin dont les principales caractéristiques sont :

1.1 Description

Dispositif matérialisé conçu pour être implanté autour d'une piscine afin de limiter l'accès des enfants de moins de 5 ans à cette piscine. Elle constitue un obstacle physique entre l'enfant et le bassin sous réserve de refermer systématiquement le moyen d'accès.

La barrière de protection peut être combinée à un ou des murs de bâtiments, d'habitation ou de clôture délimitant la zone dans laquelle est située la piscine dans la mesure où ces murs ne permettent pas un accès à la piscine par la hauteur ou leurs propres ouvertures.

Elle peut être constituée de divers matériaux : bois, métaux, plastiques, verres, textiles et treillis en plastique enduit ou grillage.

Elle doit être construite pour limiter le passage des enfants de moins de cinq ans par enjambement/escalade ou par ouverture des moyens d'accès.

Elle ne doit pas blesser les enfants qui chercheraient à la franchir.
Hauteur minimale : La hauteur minimale entre deux points d'appui, ou entre le point d'appui le plus haut et la partie la plus basse du niveau supérieure de la barrière ou du moyen d'accès, doit toujours être supérieure ou égale à 1,10 m.

Moyen d'accès : Le moyen d'accès peut être pivotant ou coulissant verticalement ou latéralement, ou tournant, ou à enroulement... Lorsqu'il est pivotant, l'ouverture doit se faire vers l'extérieur de la piscine.

Le moyen d'accès doit être à verrouillage manuel ou automatique. Pour l'usage collectif, le moyen d'accès doit être à fermeture et verrouillage automatiques.

Déverrouillage du moyen d'accès : pour prévenir le risque de déverrouillage par les enfants de moins de cinq ans ou un déverrouillage non intentionnel, le système de déverrouillage est à l'épreuve des enfants de moins de 5 ans.

1.2 Conditions d'utilisation de la barrière

Prenez connaissance de la notice d'installation et d'utilisation fournie obligatoirement par le fabricant et appliquez scrupu-

leusement ses recommandations. Conservez là dans un endroit facilement accessible.

- Installez la barrière de protection à un mètre au moins du plan d'eau et à une distance pas trop éloignée (c'est le bassin qui doit être équipé d'un dispositif de protection).

- Rien ne doit empêcher la fermeture du portillon, ne pas laisser contre la barrière, objet ou matériel aidant au franchissement.

- Ne pas oublier de refermer le portillon systématiquement.

1.3 Fonctionnement et entretien de la barrière

Prenez connaissance de la notice d'installation et d'utilisation fournie obligatoirement par le fabricant et appliquez toutes ses recommandations. Une barrière ne peut être efficace que si elle est correctement posée. Vérifier l'état du sol, fixer la solidement en respectant les prescriptions du fabricant ou mieux, faites la installer par un professionnel. Vérifier régulièrement (au moins une fois tous les 6 mois) le bon fonctionnement du système de fermeture et du portillon. Nettoyer régulièrement la barrière et le système de fermeture. Vérifiez régulièrement la fixation de votre barrière dans le sol et en cas de doute, faites vérifier par un professionnel.

Une visite de contrôle par un professionnel est fortement recommandée tous les 2 ans au moins.

2 - LES ALARMES DE PISCINES

2.1 Principales caractéristiques des alarmes :

Elle répond à la norme NF P 90 307-1 d'avril 2009 et NF P 90 307-2 de novembre 2005 dont les principales caractéristiques sont : Actuellement, sont seuls concernés les systèmes d'alarmes comportant une détection périmétrique et/ou d'immersion.

2.2 Description

Système d'alarme utilisé autour ou sur les piscines familiales ou à usage collectif afin de détecter toute intrusion, chute ou immersion dans l'aire protégée.

L'alarme protège le bassin et ses abords mais ne permet pas de détecter l'intrusion d'un enfant âgé de moins de 9 mois dans la zone protégée.

Tous les systèmes d'alarmes doivent pouvoir fonctionner 24 h sur 24 quelles que soient les conditions atmosphériques, dans les limites précisées aux articles de la norme correspondants à chaque type de produit et en dehors des périodes pendant lesquelles le système est volontairement neutralisé.

Le système prévient en cas de défaillance du système pour quelque cause que ce soit et est pourvu d'un système de réactivation automatique. Le signal sonore doit pouvoir être audible depuis la maison dans le cadre de la vie courante.

Pour prévenir le risque de désactivation par les enfants, ou par une action non intentionnelle, les systèmes doivent :

- nécessiter au moins deux actions consécutives sur le système de déverrouillage pour le libérer, la seconde étant dépendante de la première qui est réalisée et maintenue ou :
- nécessiter deux actions séparées mais simultanées agissant selon des principes différents ; ou
- faire appel à un code digital.

Les systèmes sont verrouillés pour prévenir le risque de désactivation par les enfants ou par une action non intentionnelle.

2.3 Conseils d'utilisation et d'installation

Prenez connaissance de la notice d'installation et d'utilisation fournie obligatoirement par le fabricant et appliquez scrupuleusement ses recommandations. Conservez la dans un endroit facilement accessible.

La piscine ne doit pas être trop éloignée de la maison car l'intervention si l'alarme se déclenche doit pouvoir être très rapide (un enfant se noie en 3 minutes).

L'utilisation d'une alarme est donc conseillée plutôt pour une habitation principale qui n'est pas trop isolée car il faut que quelqu'un puisse intervenir en cas de problème.

En fonction de l'implantation de la résidence par rapport à la piscine, il peut être nécessaire de déporter les signaux de sécurité, d'alerte et de défaillance pour qu'ils soient entendus depuis l'habitation. Une vérification doit être faite en cours d'installation.

- attention, le système d'alarme ne remplace pas la vigilance active des parents ;
- ne laissez jamais votre enfant seul dans la maison s'il peut en sortir.

Afin d'empêcher l'accès des enfants de moins de 5 ans lors du déclenchement du signal de défaillance, prendre toutes les mesures nécessaires jusqu'à réparation.

2.4 Fonctionnement et entretien de l'alarme

L'alarme signale un danger, l'intervention rapide d'un adulte responsable est obligatoire. Il est préférable de faire appel à un professionnel pour installer le système d'alarme.

Prenez connaissance de la notice d'installation et d'utilisation fournie obligatoirement par le fabricant et appliquez scrupuleusement ses recommandations.

Vérifiez régulièrement les piles, batteries et fusibles et remplacez les systématiquement tous les ans en début de saison. En cas de signal de défaillance, faites effectuer les réparations nécessaires le plus rapidement possible et surveillez vos enfants. Informations spécifiques aux systèmes périmétriques : vérifier auprès du fabricant que la surface et la nature du sol conviennent à l'installation d'un système périmétrique.

Informations spécifiques aux systèmes à immersion :

- Certains robots plongeurs de nettoyage sont incompatibles avec l'utilisation d'une alarme à immersion.
- Certains systèmes de nage à contre courant ne permettent pas la réactivation automatique du système de surveillance.
- Soyez particulièrement vigilant et surveillez de près vos enfants juste après la baignade car les alarmes par immersion ont pour la plupart une temporisation avant de constater que plus personne n'est dans le bassin et de se réarmer automatiquement. Et à ce moment, l'enfant a souvent envie de replonger dans le bassin.

3 - LES COUVERTURES DE PISCINE

3.1 Principales caractéristiques des couvertures de sécurité:

Elle répond à la norme : NF P 90 308 de décembre 2006 et son amendement A1 d'avril 2009 dont les principales caractéristiques sont :

3.2 Description

Couvertures de sécurité et leurs dispositifs d'accrochage pour empêcher l'immersion involontaire d'enfants de moins de 5 ans.

Elle concerne différents types de couvertures : volets roulants automatiques, couvertures à barres, couvertures de sécurité ou filets tendus au dessus des margelles, les fonds mobiles de piscine et tout produit qui apparaîtrait sur le marché et correspondrait aux références techniques et d'essais de ladite norme. Sont exclues les couvertures destinées uniquement à la protection de l'eau (bâches à bulles seules, bâches flottantes).

Elles sont conçues pour recouvrir le bassin sans possibilité d'immersion d'enfants de moins de 5 ans lorsqu'elles sont mises en position de sécurité.

Le dispositif de manoeuvre doit être amovible ou verrouillable à l'aide d'un outil ou d'un code.

La norme comprend des essais pour vérifier qu'il n'est pas possible de passer sous la couverture ou de coincer le torse d'un enfant de moins de 5 ans.

Elle comprend aussi un essai de passage d'un homme de 100 KG plusieurs fois sur la couverture.

3.3 Conditions d'utilisation de la couverture

Prenez connaissance de la notice d'installation et d'utilisation fournie obligatoirement par le fabricant et appliquez scrupuleusement ses recommandations. Conservez la dans un endroit facilement accessible.

Pour les systèmes motorisés, la localisation des dispositifs de commandes par rapport au bassin doit permettre de visualiser totalement le bassin avant et pendant que l'on actionne la fermeture.

- Hormis les fonds mobiles, interdire de monter, marcher ou de sauter sur une couverture de sécurité.
- Etre présent physiquement pendant toute la durée de la manoeuvre du dispositif et contrôler l'absence de baigneur ou de corps étranger dans le bassin avant et pendant la manoeuvre.
- Ranger les outils nécessaires pour actionner les couvertures hors de portée des enfants.
- La mise en oeuvre du mécanisme ne doit être entreprise que par un adulte responsable.

3.4 Fonctionnement et entretien de la couverture

Prenez connaissance de la notice d'installation et d'utilisation fournie obligatoirement par le fabricant et appliquez ses recommandations.

- "Attention la sécurité n'est assurée qu'avec une couverture fermée, verrouillée et correctement installée selon les ins-

tructions du fabricant".

- Ne forcez jamais le fonctionnement du déroulement ou de l'enroulement de la couverture.
- Vérifiez si le volet roulant s'est bien correctement fermé, la sécurité étant assurée uniquement si le volet est bloqué en fin de course.
- Vérifier que vous avez bien attaché l'ensemble des points d'ancrage de la couverture.
- Vérifier régulièrement l'état des lames en cas de volet roulant.
- Prendre toutes les mesures nécessaires afin d'empêcher l'accès du bassin aux jeunes enfants et ce jusqu'à la réparation de la couverture lors du constat d'un dysfonctionnement empêchant la fermeture et la sécurisation du bassin.

4 - LES ABRIS DE PISCINE

4.1 Principales caractéristiques des abris :

Ils répondent à la norme NF P 90 309 d'octobre 2007 et son amendement A1 d'avril 2009 dont les principales caractéristiques sont :

4.2 Description

Ensemble de structures recouvrant la piscine et posé sur ses plages, margelles ou murets dont les éléments peuvent être fixes ou mobiles et permettant ou non la baignade.

Une fois l'abri entièrement et convenablement fermé, le bassin doit devenir inaccessible aux enfants de moins de 5 ans sur tout son périmètre y compris les parties adossées ou accolées lorsqu'il y en a.

L'abri doit être construit de façon à limiter le passage d'enfants de moins de 5 ans par enjambement/escalade ou par ouverture des moyens d'accès. Pour permettre son ouverture sans risque par les utilisateurs plus âgés, l'abri doit comporter un moyen d'accès à l'épreuve des enfants de moins de 5 ans et être sans danger pour tous les utilisateurs, qu'ils soient adultes ou enfants.

Verrouillage des systèmes d'accès au bassin : les portes d'accès doivent être munies d'un système de verrouillage sécurisé. Toutes les portes d'accès de la structure doivent être actionnées pour verrouillage ou déverrouillage par un moyen unique (même clé, même code...)

Les fenêtres doivent être déverrouillables uniquement de l'intérieur et empêcher l'accès de l'extérieur.

4.3 Conditions d'utilisation de l'abri

Prenez connaissance de la notice d'installation et d'utilisation fournie obligatoirement par le fabricant et appliquez scrupuleusement ses recommandations. Conservez la dans un endroit facilement accessible.

- Si votre abri reste ouvert, votre bassin n'est plus protégé.
- Ne laissez jamais votre abri ouvert sans surveiller activement vos enfants.
- D'une manière générale, il faut interdire aux enfants de monter sur les abris
- Faites installer votre abri par un professionnel, son efficacité dépend de son mode d'ancrage
- Retirez la clé et rangez la de façon à ce qu'elle soit inaccessible aux jeunes enfants.

4.4 Fonctionnement et entretien de l'abri

- Pensez à déneiger
- Lorsque vous refermez votre abri, vérifiez bien que vous avez verrouillé tous les accès.

Pour les abris télescopiques équipés d'une motorisation : la manoeuvre à l'aide d'une télécommande doit se faire à proximité de l'abri. Vérifier qu'il n'y a personne dans le bassin avant de verrouiller la fermeture

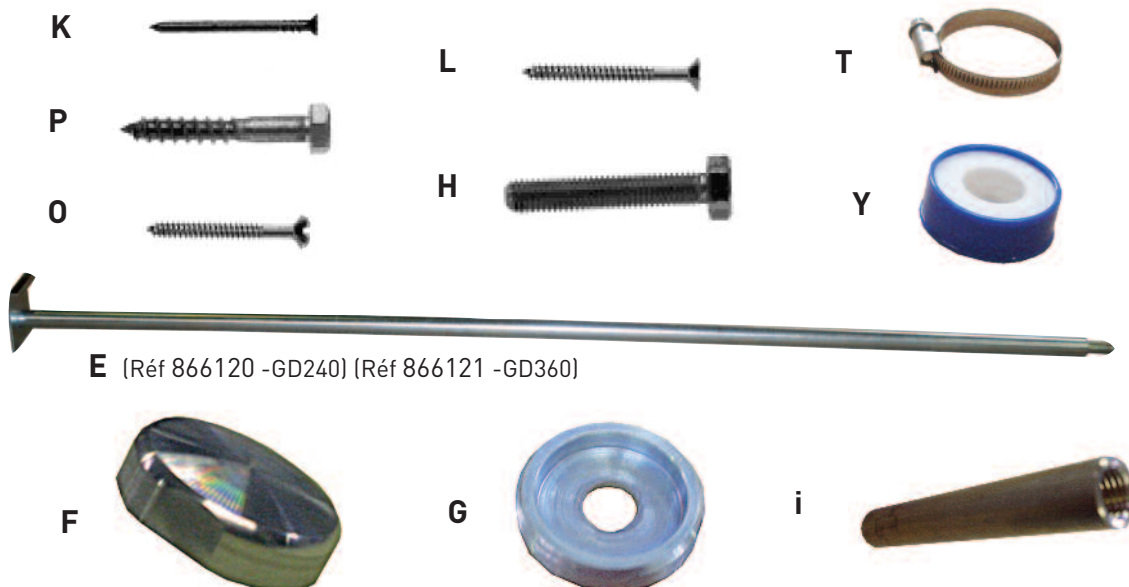
- "Attention la sécurité n'est assurée qu'avec un abri fermé, verrouillé et correctement installé selon les instructions du fabricant".
- Ne forcez jamais le fonctionnement de l'abri.
- Vérifier régulièrement l'état de votre abri, nettoyer-le régulièrement.
- En cas de choc ou d'affaissement, ou si vous constatez une anomalie contactez immédiatement un professionnel pour vérification.
- Prendre toutes les mesures nécessaires afin d'empêcher l'accès du bassin aux jeunes enfants et ce jusqu'à la réparation de l'abri lors du constat d'un dysfonctionnement empêchant la fermeture et la sécurisation du bassin.

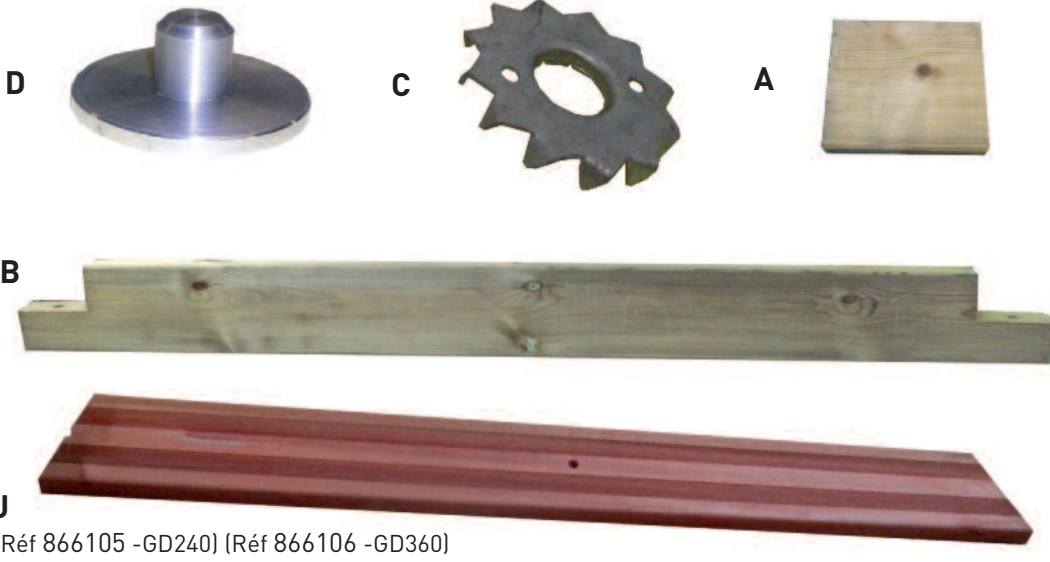
**CONSEILS DE PREVENTION :
AUCUN DISPOSITIF DE PROTECTION NE REMPLACERA
VOTRE SURVEILLANCE ACTIVE.**

1 - Composition des piscines

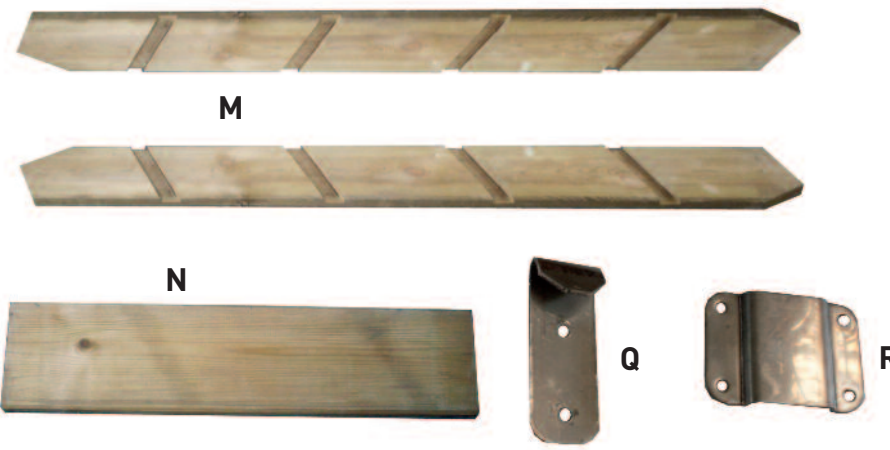
Vérifiez précisément que vous avez bien en votre possession toutes les pièces énoncées dans la composition de votre piscine. Il se peut que vous ayez de la visserie excédentaire.

			GD240	GD360
		Réf.	Qté	Qté
A	Cale bois	138129	16	24
B	Madrier 58mm	866100	64	108
C	Crampon	121639	128	216
D	Outil pose crampon	866132	1	1
E	Tirant GD 240	866120	16	-
E	Tirant GD 360	866121	-	24
F	Écrou de finition	866128	16	24
G	Embase de l'écrou de finition	866127	16	24
H	Vis H M12 100mm	121123	16	24
i	Douille laiton	866129	16	24
J	Margelle 2x22,5°	866105	8	-
J	Margelle 2x15°	866106	-	12
K	Pointes 35x1,8	121368	77	113
L	Vis TF 3,5x35	121327	80	114
M	Limon droit escalier 1.20	866163	1	-
M	Limon gauche escalier 1.20	866164	1	-
M	Limon droit escalier 1.35	866166	-	1
M	Limon gauche escalier 1.35	866167	-	1
N	Marche	866165	4	4
O	Vis bois TR 4 x 30	121365	12	12
P	Tire-fond 8 x 70 (fourni avec le coli echelle)	121370	4	4
Q	Plaque male escalier	866139	2	2
R	Plaque femelle escalier	866140	2	2
S	Echelle	723015	1	1
T	Collier de serrage	865010	4	4
U	Ensemble skimmer hors bord	866141	1	1
V	Capot supérieur skimmer	866135	1	1
W	Tuyau souple Ø 38	857806	2	2
X	Vanne d'arrêt	858274	2	2
Y	Rouleau téflon	870008	1	1
Z	Feutre fond 4 m	710085	2	-
Z	Feutre paroi 13m	710086	1	-
Z	Feutre fond 6 m	710087	-	3
Z	Feutre paroi 20 m	710088	-	1
AA	Liner GD240	726244	1	-
AA	Liner GD360	726245	-	1
AB	Profilés d'accrochage	866143	8	12
AC	Groupe filtration sable 5.5 m³/h,	865208	1	-
AC	Groupe filtration sable 11 m³/h	735032	-	1
AD	Sac de silice 25kg	857937	2	4

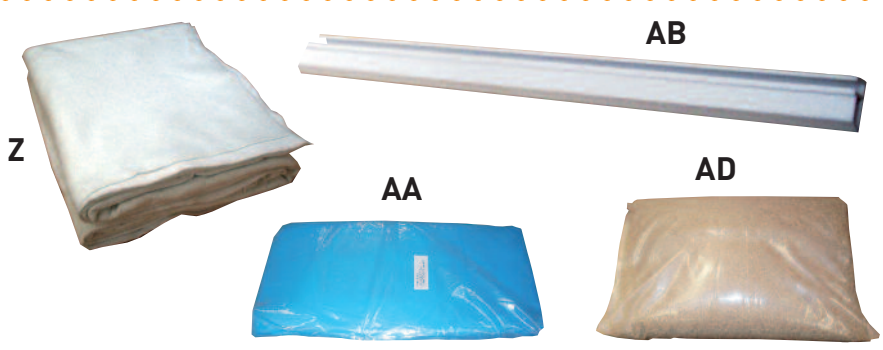
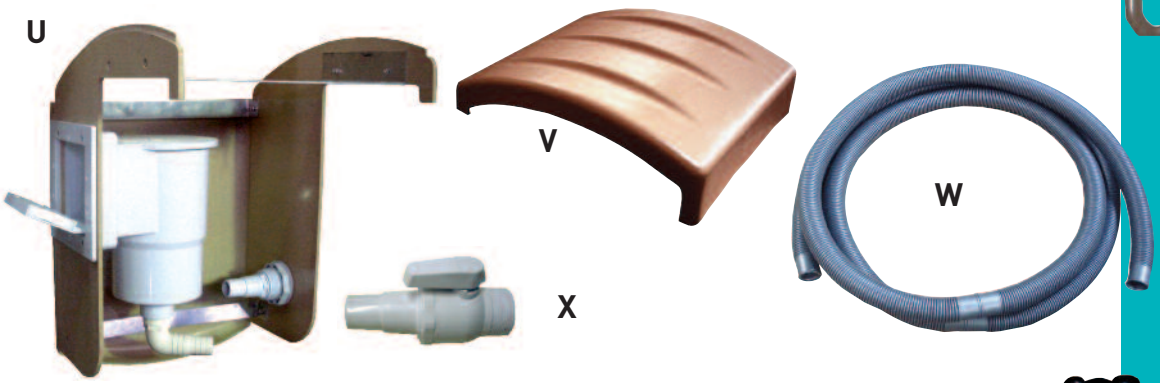




(Réf 866105 -GD240) (Réf 866106 -GD360)



à assembler
suivant la
notice de
l'échelle



à assembler
suivant la
notice
du groupe de
filtration

2 - Implantation

CONSEIL

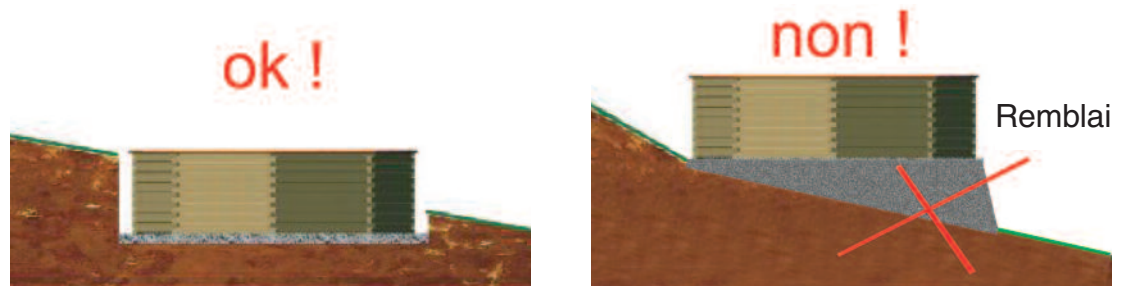
Choisir l'emplacement idéal, le plus ensoleillé possible, en tenant compte de la réglementation locale (distance des clôtures, des servitudes publiques, des réseaux...) et de l'aménagement paysager qui suivra l'installation de la piscine.

TRES IMPORTANT

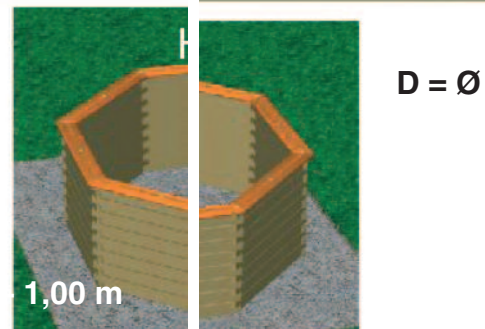
Les piscines sont conçues pour être sur une dalle béton armé ou sol compacté.

RECOMMANDATION

Si le terrain est en pente, il ne faut pas remblayer mais creuser afin d'éviter tout risque d'affaissement.



PREPARATION TERRAIN



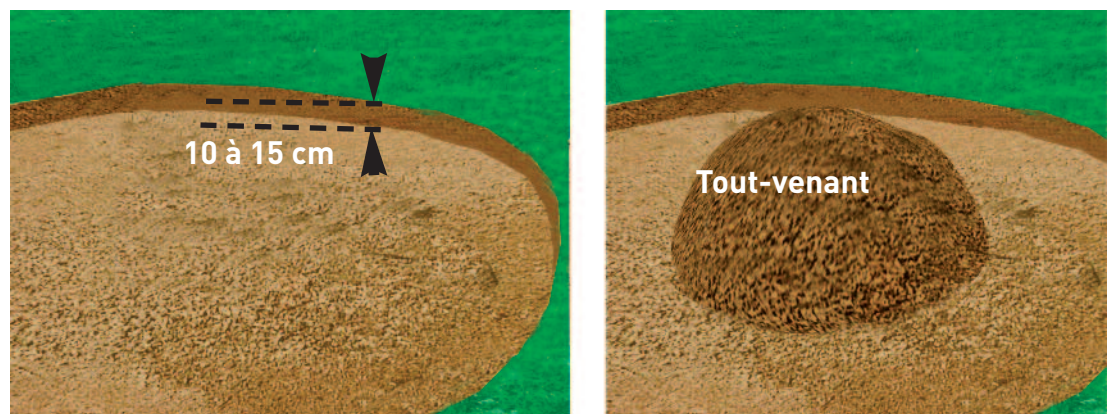
Implantation de la piscine ($D + 1,00$ mètre).

GD240 : $\emptyset = 4,11$ m

GD360 : $\emptyset = 6,07$ m

3 - Terrassement

CAS 1 - Pour piscine hors sol sur du tout-venant

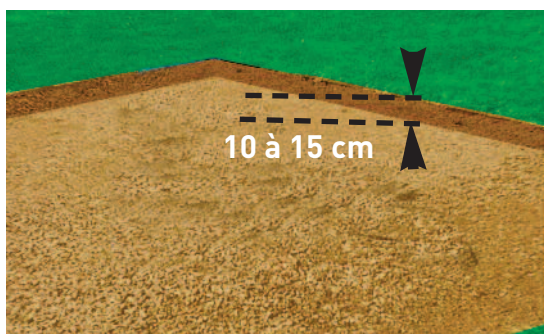


Faire un décaissement de 10 à 15 cm et effectuer une plate-forme de tout-venant.



Régler parfaitement le niveau puis compacter mécaniquement si possible ou manuellement. Revérifier le niveau et ajuster si nécessaire.

CAS 2 - Pour piscine hors sol sur dalle béton armé



Faire un décaissement de 10 à 15 cm et faire une dalle en béton armé de l'épaisseur du décaissement (béton armé préconisé : voir dosage). S'assurer que le niveau de la dalle soit parfaitement plan et horizontal et que l'état de surface du ciment ne soit pas grossier (minimum : taloché). La différence de niveau ne doit pas dépasser 1 cm d'un bout à l'autre de la piscine.

DOSAGE BÉTON ARMÉ

Ciment

50 kg

Sable

55 à 60 litres

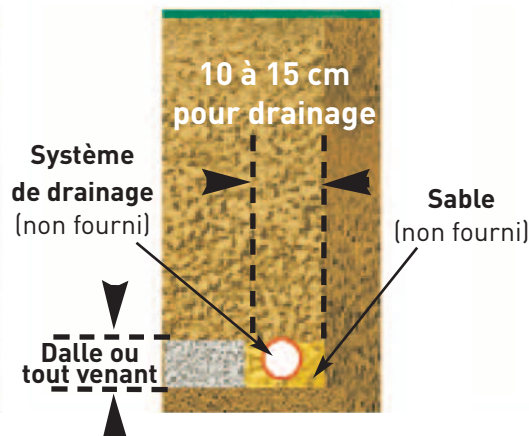
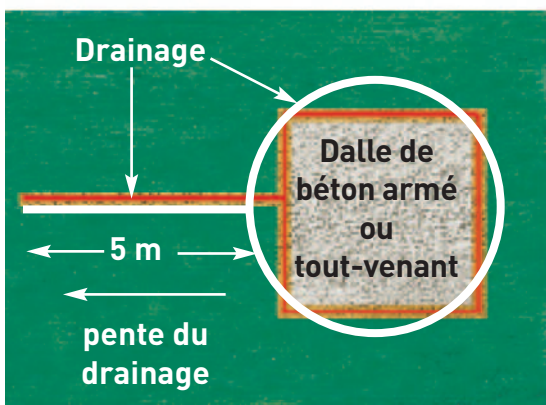
Gravier

110 à 120 litres

Eau

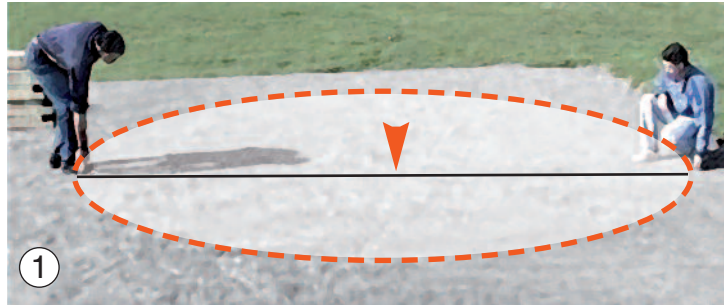
Ajouter de l'eau au mélange pour obtenir un composants gras et onctueux

CAS 3 - Pour piscine semi-enterrée



Faire un décaissement de la hauteur d'encastrement voulue +(plus) 10 à 15 cm. Mettre du tout-venant ou faire une dalle en béton armé de l'épaisseur de 10 à 15 cm comme explicité dans le CAS 2. Un système de drainage autour de la piscine est obligatoire.

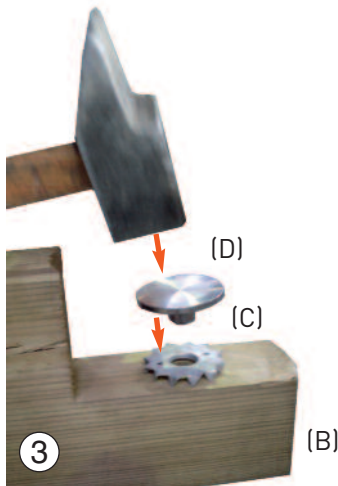
4 - Assemblage de l'ossature bois



- 1 Déterminer le centre de la plate-forme et tracer l'emplacement du bassin.
 GD240 = Ø 4,11 m
 GD360 = Ø 6,07 m



- 2 Mettre le sable fin au milieu de l'emplacement du bassin (prévoir 1 cm d'épaisseur sur la superficie du bassin).

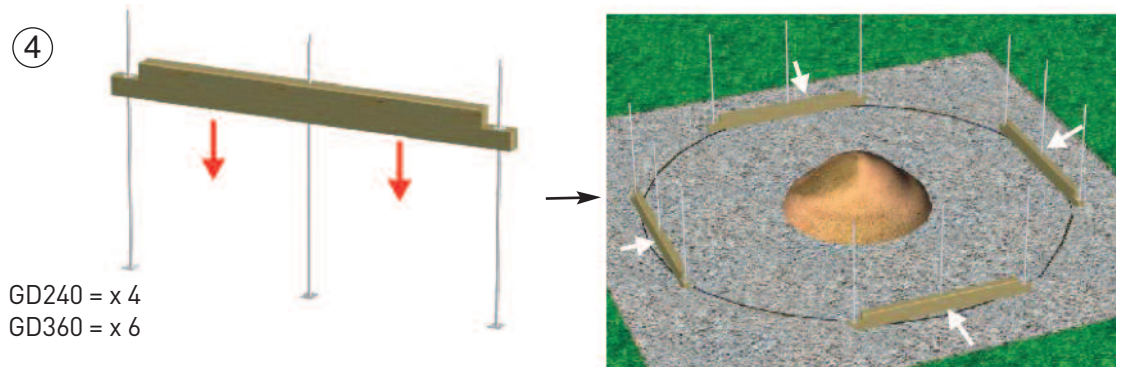


- 3 Enfoncer à l'aide de l'outil "pose crampon" (D) et d'un marteau les crampons (C) de renfort sur la partie intérieure de tous les madriers (2 crampons (C) par madrier (B)).

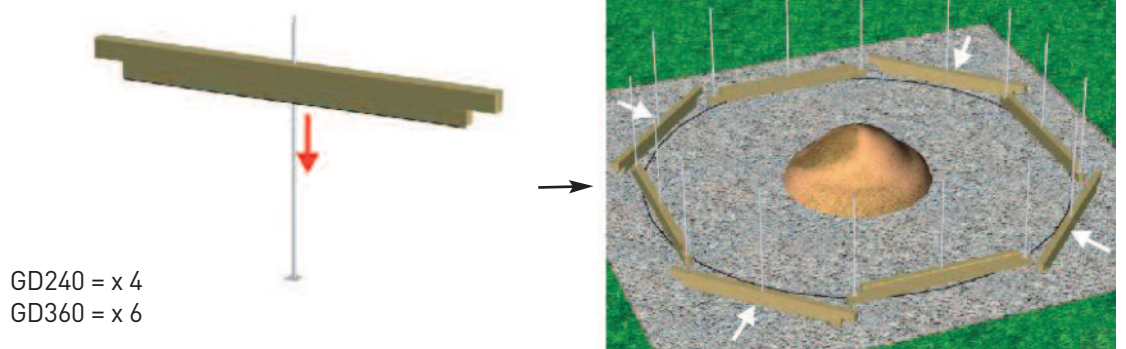


ATTENTION

S'assurer que tous les plis des semelles des tirants soient du même côté du madrier



- 4-1 Engager 3 tirants (E) comme indiqué tous les deux madriers (B).



- 4-2 Mettre en place un tirant (E) au centre des autres madriers (B).

GD240 = x 4
 GD360 = x 6

GD240 = x 4
 GD360 = x 6



5 Placer les madriers du 4.1 et 4.2 en alternance sur le tracé de la piscine (la semelle des tirants extérieurs doit être sur le tracé).

CONSEIL

Si un crampon (C) de renfort s'enlève au cours du montage, bien le remettre à sa place.

ATTENTION



Le pli de la semelle du tirant doit se situer à l'extérieur du bassin.

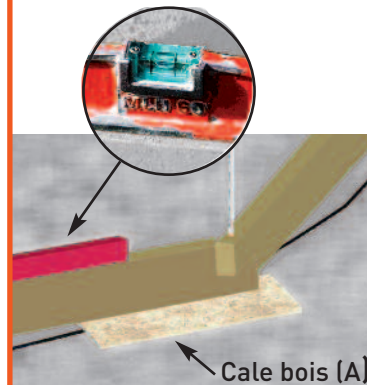


6 Assembler les madriers entre eux.

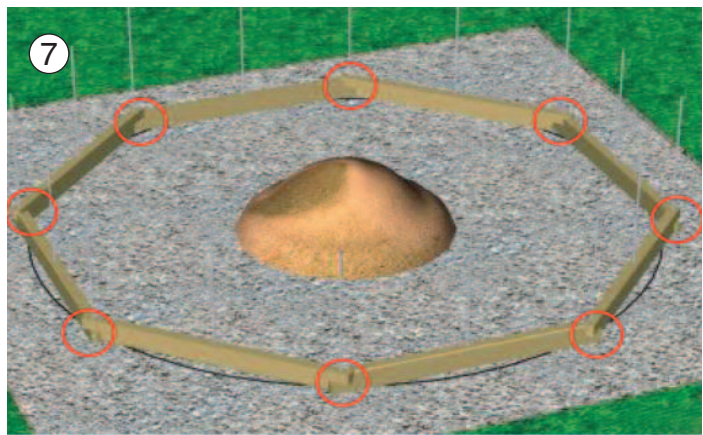
CONSEIL

Pour emboîter complètement les madriers (B), utiliser un maillet et une cale en bois sans jamais taper sur les extrémités encochées. Ne taper jamais directement avec le maillet sur les madriers (B) sous risque de les abîmer!

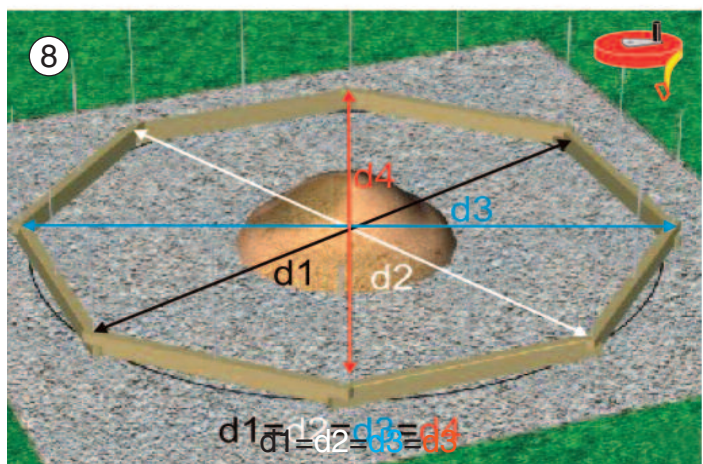
ATTENTION



Dans le cas où le sol est compacté, placer sous chaque semelle de tirant une cale bois (A) et vérifier que le premier rang de madriers soit toujours de niveau.



7 Positionner les angles sur le tracé. (la semelle des tirants extérieurs doit être sur le tracé).

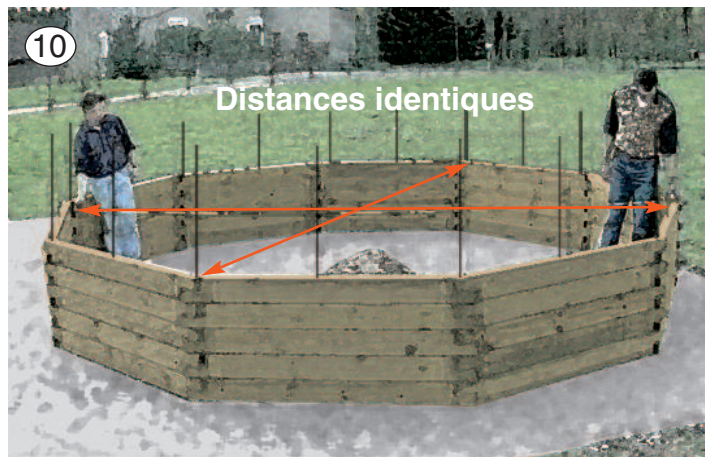
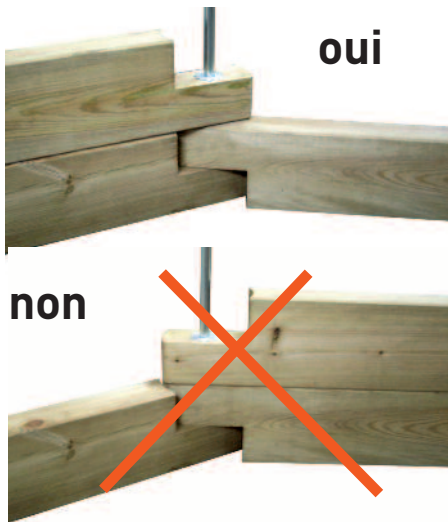


8 Vérifier que les diagonales sont identiques, ajuster si besoin.

- 9 Commencer la 2^{ème} rangée. Vérifier que le sens des madriers (B) est toujours identique à celui du dessous.



ATTENTION



- 10 Continuer le montage en respectant le sens des madriers (B). Vérifier régulièrement que les diagonales soient toujours identiques, ajustez si besoin.

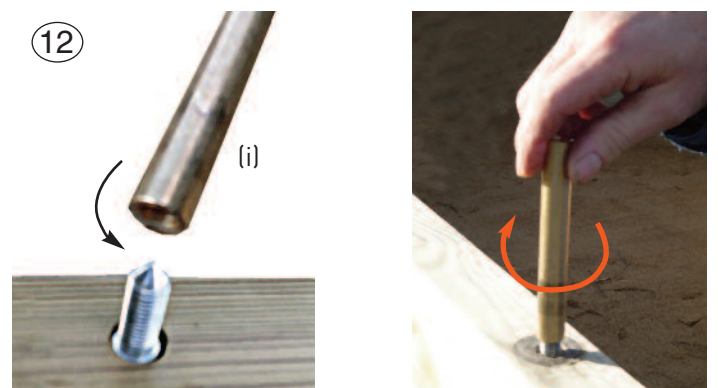
CONSEIL

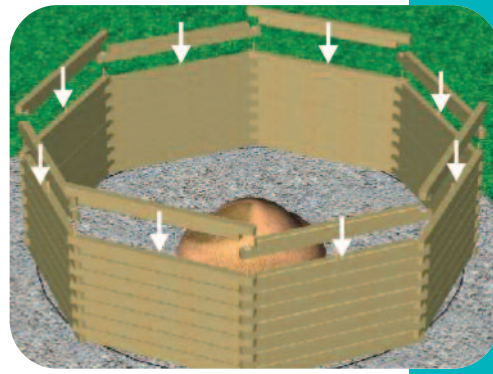
Si un crampon (C) de renfort s'enlève au cours du montage, bien le remettre à sa place.

- 11 Continuer la pose des madriers (B) jusqu'aux filetages des tirants (E).
7 rangs pour Ref: GD240
8 rangs pour Ref: GD360

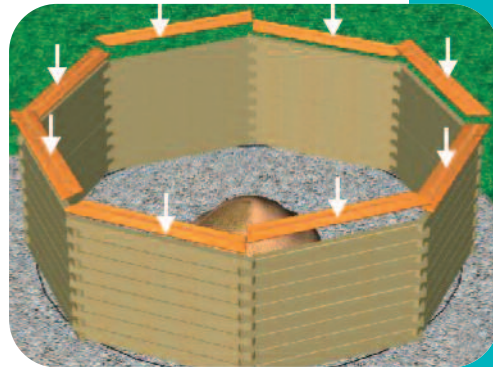


- 12 Visser les douilles (i) en bout des tirants (E), les serrer fermement.
8 douilles (i) pour Ref: GD240
12 douilles (i) pour Ref: GD360

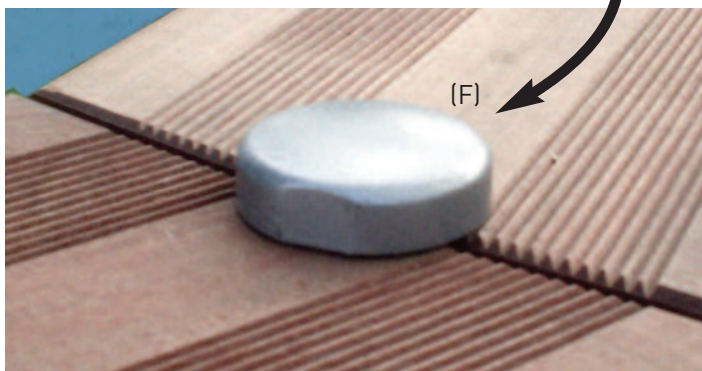
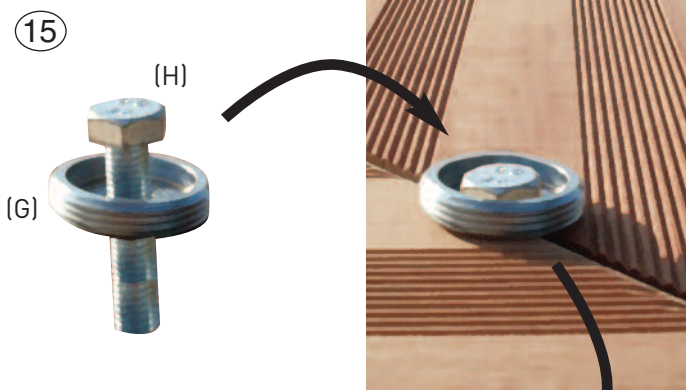




13 Terminer le dernier rang de madrier (B).



14 Positionner les margelles (J)



15 Visser fermement les boulons (H) avec l'embase de l'écrou de finition (G) puis visser cet ensemble avec chaque douille (i) en ajustant les angles des margelles si besoin. Visser les écrous de finition (F).

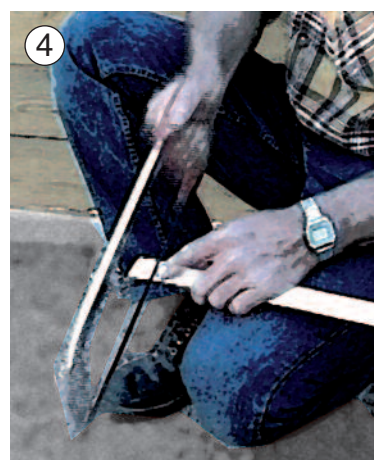
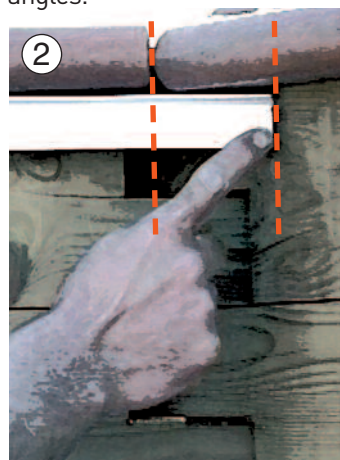


Clé n° 19

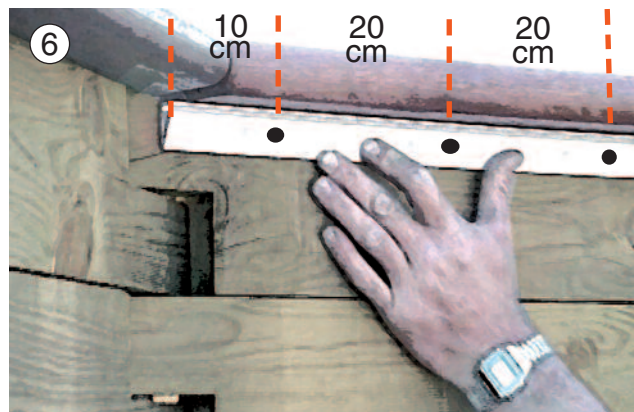
5 - Fixation des profilés d'accrochage du liner



① Pour la découpe des profilés d'accrochage (AB), mesurer la longueur sous la margelle entre les 2 angles.



Reportez cette longueur sur la baguette et découpez le surplus avec une scie à métaux.



⑤ Positionner le profil (rainure vers le haut) en appui sous la margelle. Pré-percer ($\varnothing 4$) les profils uniquement.



⑦ Visser tous les 20 cm à l'aide de vis à bois (L). Ajuster et fixer les autres profils comme précédemment pour être jointif dans chaque angle.

ATTENTION

Ne pas pré-percer les madriers.

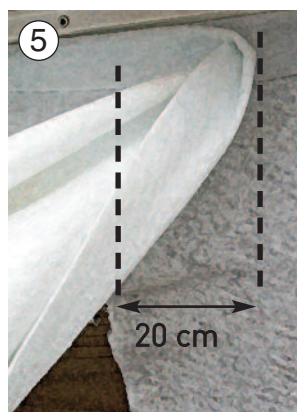
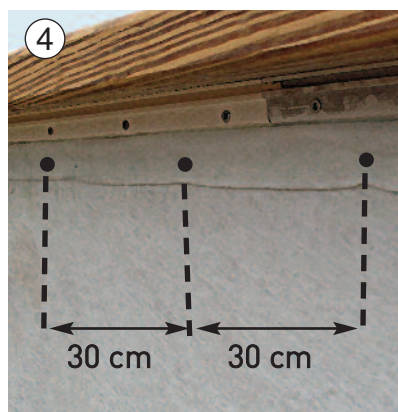
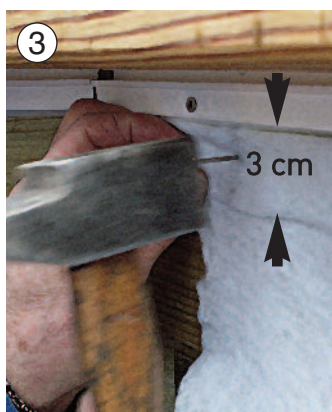
6 - Pose du feutre



CONSEIL

Bien enfoncer les pointes inox pour ne pas abîmer le liner qui viendra se plaquer dessus par la pression de l'eau.

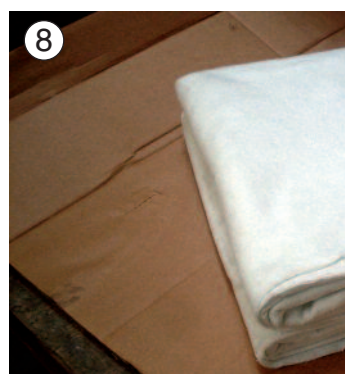
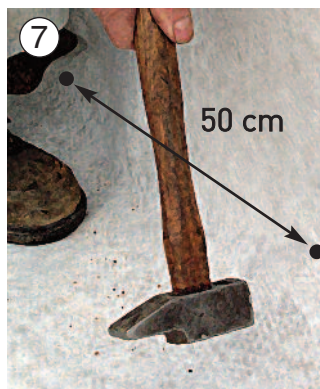
Pour la pose du feutre (Z), commencer dans un angle. (GD240 : ref 710086 - GD360 : ref 710088)



Faire un ourlet de 3 cm sur la partie haute, aligner-le sous le profil d'accrochage.

Fixer-le tous les 30 cm à l'aide des pointes (K).

Faire le tour du bassin et couper le feutre en respectant une superposition d'environ 20 cm.



Bien le plaquer sans le distendre. Le fixer sur la partie basse tous les 50 cm.

A la superposition verticale, le fixer avec 3 pointes (K) en éliminant les plis éventuels.



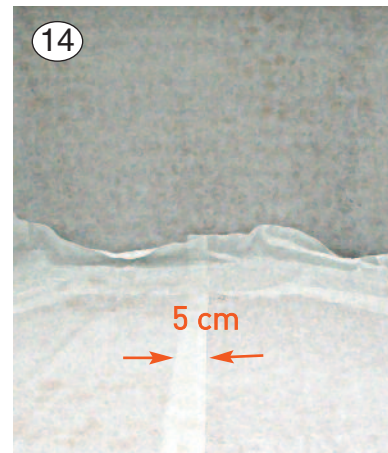
A l'aide d'un cutter ou d'une paire de ciseaux, découper le feutre dans les angles et superposer les rabats.

CONSEIL

Bien enlever toutes les aspérités pour ne pas abîmer le liner lors de la mise en eau



Etendre le sable fin jusqu'au niveau des madriers, le niveler, enlever les aspérités et tasser.

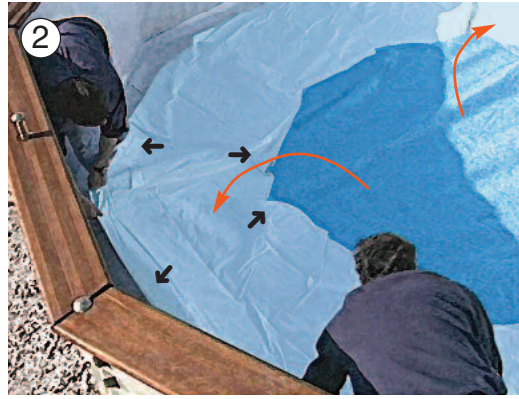


Poser les bandes de feutre (Z) du fond en les superposant de 5 cm mini de manière à recouvrir toute la surface. (GD240 : ref 710085 - GD360 : ref 710087)



Découper le surplus de feutre en laissant 5 cm mini de recouvrement avec le feutre vertical. Bien ajuster, éliminer les plis et marques de pas.

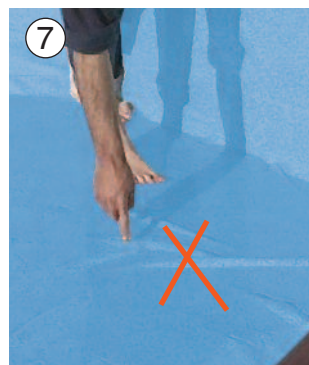
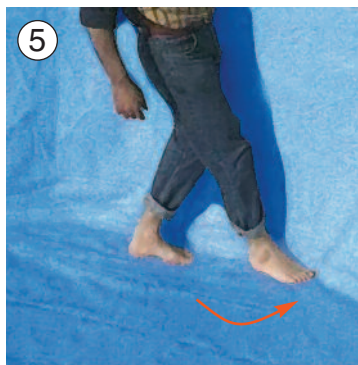
7 - Pose du liner



Déplier le liner (AA) au centre de la piscine. Etaler-le de façon à recouvrir le fond du bassin. Pour l'aide au positionnement repérer les flèches (→) sur le liner et les faire correspondre avec un angle de la piscine.



Fixer le liner dans la nervure du profil dans un angle. Accrocher le liner bien à fond dans la rainure du profil. Remettre les margelles comme indiqué figure 15 page 15.



Commencer à remplir le bassin (1 à 3 cm d'eau maximum). Tirer les plis dans les angles. Quand le liner est bien tendu, finir le remplissage. La hauteur d'eau conseillée est indiquée dans le chapitre 11 filtration.



ATTENTION

Ces opérations doivent se faire pieds nus.

CONSEIL

Afin de faciliter le montage du liner démonter les margelles

ATTENTION

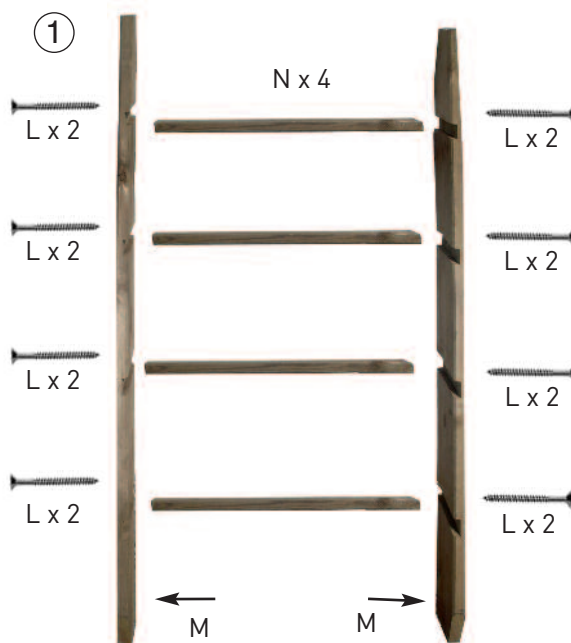
Bien positionner le liner au fond de la piscine avant de l'accrocher dans les profils afin d'éviter le maximum de plis.

ATTENTION

S'il y a trop d'eau dans le fond de la piscine, il sera impossible d'enlever les plis du liner du fond.

Poids maxi
150 kg sur
l'escalier

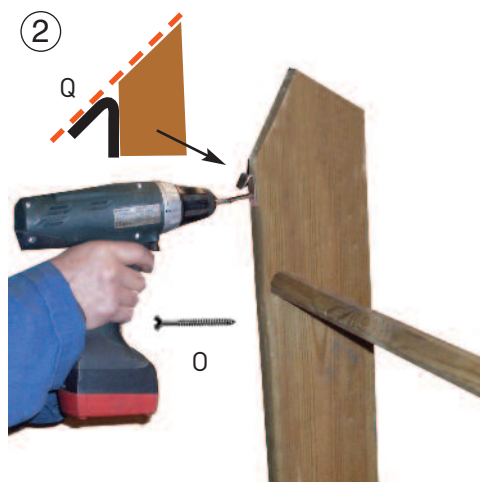
8 - Assemblage et fixation de l'escalier bois



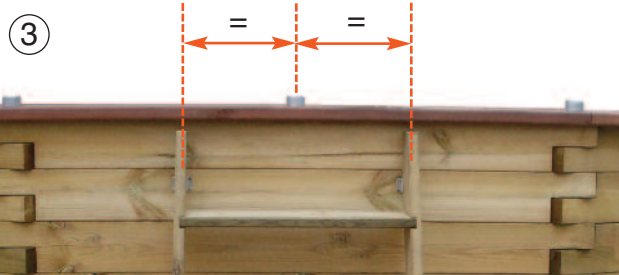
Emboîter les marches (N) de l'escalier dans les encoches des limons (M) prévues à cet effet puis fixez-les à l'aide des vis à bois à raison de 4 vis (L) par marche.

ATTENTION

Pour les piscines semi-enterrées, adapter la hauteur de l'escalier. Ne pas oublier de lasurer les parties sciées.



Visser les plaques (Q) avec les vis (O) sur les limons (M) en prolongement de la coupe (voir photo).



Placer l'escalier à 3 cm en dessous de la margelle. Positionner les plaques (R) sur les plaques (Q) et marquer l'emplacement des vis (O).

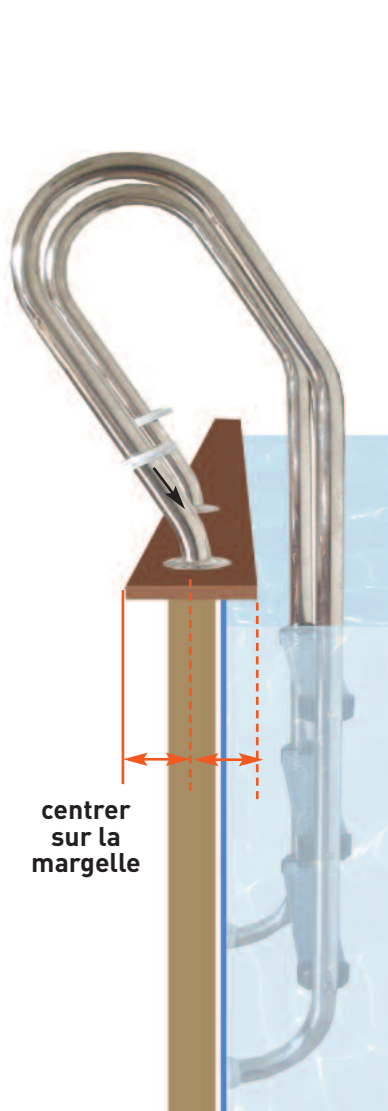


Retirer l'escalier, positionner et visser les plaques (R) avec les vis (O) sur le madrier (voir photo). Accrocher l'escalier



Pour votre sécurité et celles de vos enfants, l'escalier doit être enlevé en dehors des périodes de baignade.

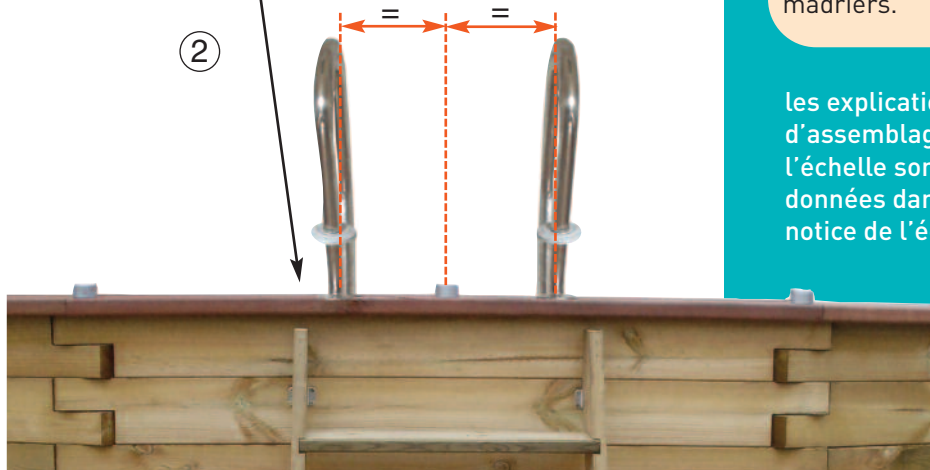
9 - Installation de l'échelle intérieure



① centrer la base de l'échelle sur la margelle



②



Positionner l'échelle (S) au centre de la margelle sur sa largeur et au centre de l'escalier bois.
Pré-percer des avant-trous de 8 mm de diamètre dans la margelle uniquement. Fixer l'échelle à l'aide des quatre vis (P) livrées avec l'échelle (2 x 2).
Puis descendre les caches sur la base de l'échelle

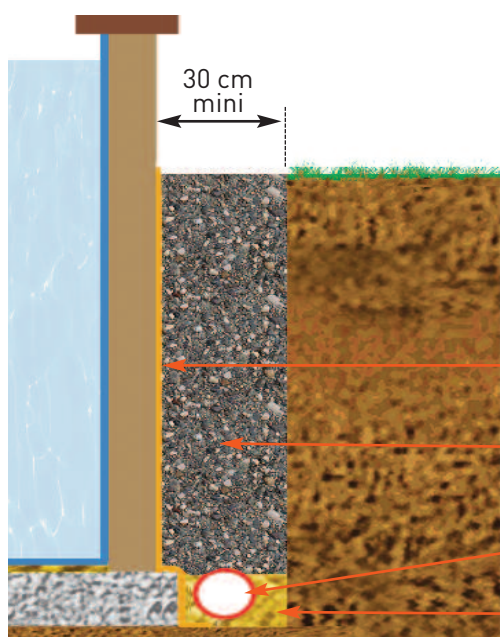
ATTENTION

Pré-percer uniquement les margelles.
Ne pas pré-percer les madriers.

les explications d'assemblage de l'échelle sont données dans la notice de l'échelle.

Poids maxi 150 kg sur l'échelle

10 - Remblaiement pour piscine semi-enterrée



IMPORTANT POUR LA GARANTIE !

Dans le cas des piscines semi-enterrées, la pose des madriers devra respecter les préconisations suivantes:

- Un drainage devra être effectué de façon à ce que l'eau ne stagne pas en fond de fouille.
- Un film alvéolaire d'étanchéité devra protéger la paroi. Pour le fixer utiliser de la visserie inox (non fournie)
- Une couche de gravier (10/20) devra être interposée entre la terre et les madriers.

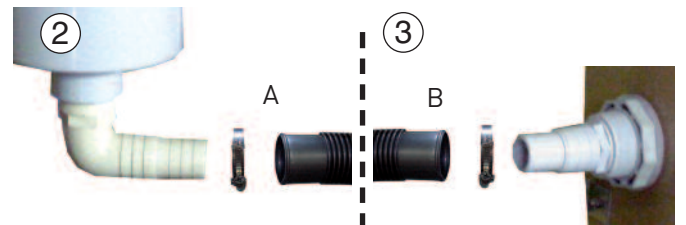
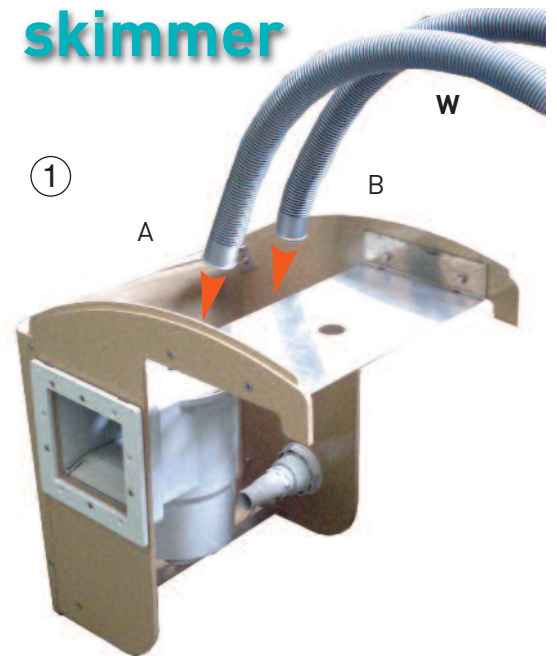
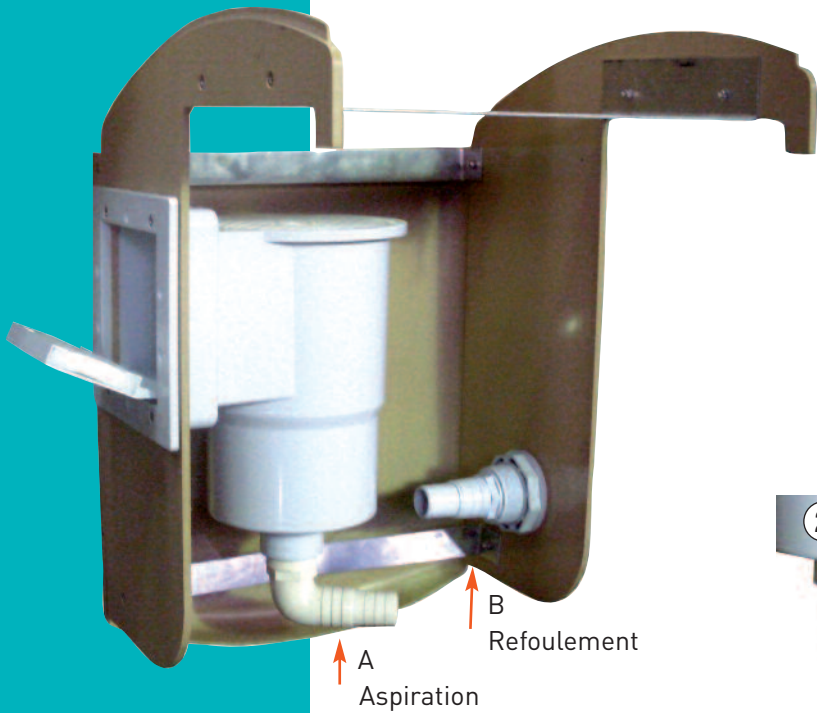
Film alvéolaire (non fourni)

Gravier (10/20) (non fourni)

Drainage (non fourni)

Sable (non fourni)

11 - Installation du skimmer hors bord

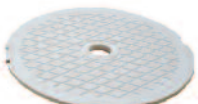


1 Introduire les tuyaux (W) dans le skimmer (U) et fixer les avec les colliers de serrage (T)

ACCESSOIRES FOURNIS :



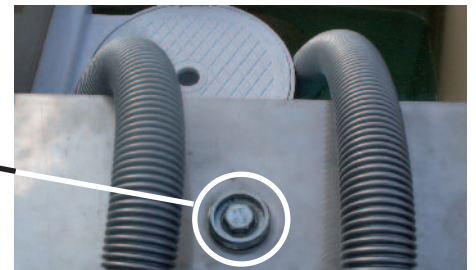
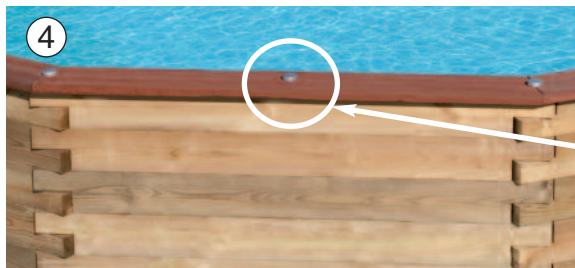
Adaptateur pour aspiration extérieure



Couvercle



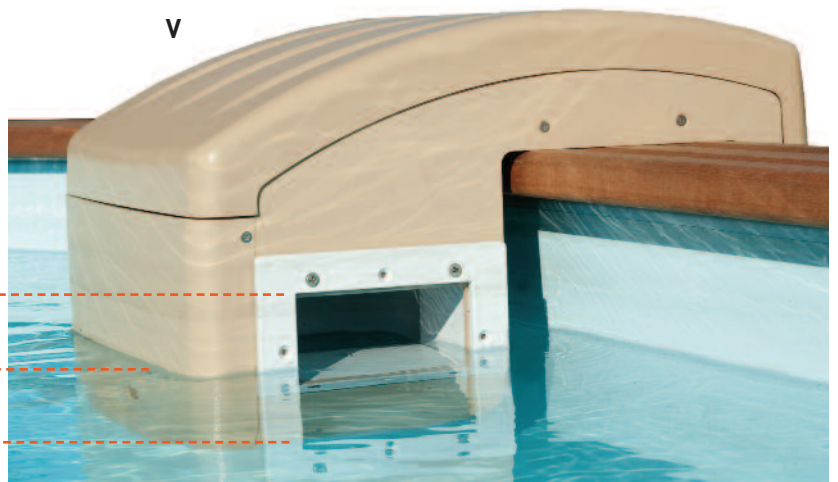
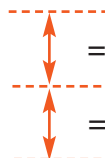
Panier filtre



2 Retirer l'écrou (F), la vis (H) et le support (G) se trouvant au centre d'une margelle. Mettre en place le skimmer (U) et le fixer avec les mêmes éléments. Installer le capot supérieur (V).

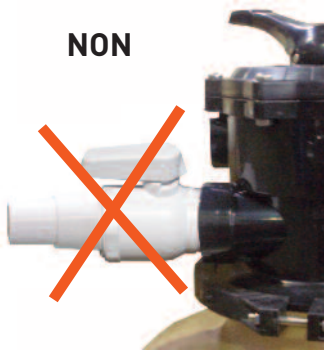
REMPLISSAGE

Il est conseillé de remplir la piscine de manière à ce que le niveau de l'eau soit au milieu de la bouche du skimmer.



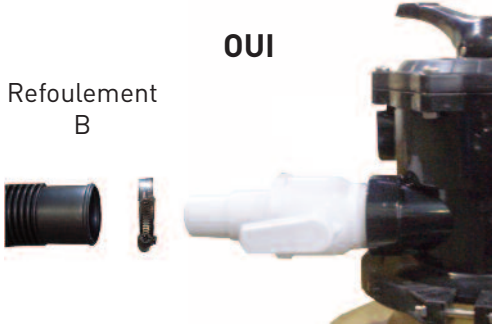
12 - Montage des vannes d'arrêt

NON



OUI

Refolement
B

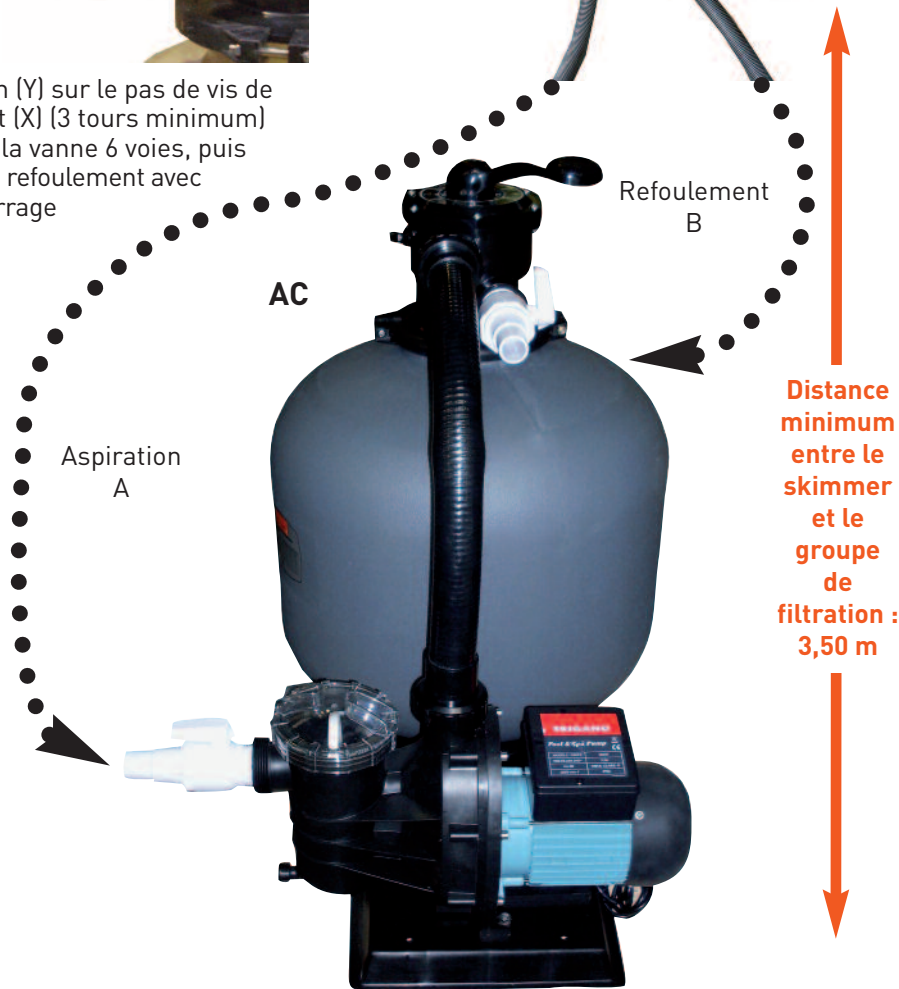


Mettre du téflon (Y) sur le pas de vis de la vanne d'arrêt (X) (3 tours minimum) et la visser sur la vanne 6 voies, puis fixer le tuyau de refolement avec un collier de serrage



ATTENTION

Tous les raccords filetés sont à monter avec du Téflon, celui-ci devant être enroulé dans le sens contraire du vissage.



Distance minimum entre le skimmer et le groupe de filtration : 3,50 m

Aspiration
A



Mettre du téflon (Y) sur le pas de vis de la vanne d'arrêt (X) (3 tours minimum) et la visser sur le pré-filtre, puis fixer le tuyau d'aspiration avec un collier de serrage

POUR LE MONTAGE DU GROUPE DE FILTRATION SE REPORTER À LA NOTICE FOURNIE AVEC LE GROUPE DE FILTRATION.

13 - Filtration

Durant la période d'utilisation de votre piscine, l'eau doit être filtrée à l'aide du système de filtration (filtre à sable).

IMPORTANT : Toutes les filtrations suivent la norme d'installation NF C 15-100 stipulant que tout appareil électrique situé à moins de 3.50 m du bassin et librement accessible doit être alimenté en très basse tension 12 V. Tout appareil électrique alimenté en 220 V doit être situé au moins à 3.50 m du bord du bassin. Cela signifie que pour une filtration à sable, l'appareil doit être installé à plus de 3,50 m de la piscine.

Demander l'avis du fabricant pour toute modification d'un ou plusieurs éléments du système de filtration.

La hauteur de sable dans la cuve du filtre à sable ne doit pas excéder les 2/3 de la hauteur de la cuve.

NOTA : Tous les raccords filetés sont à monter avec du Téflon, celui-ci devant être enroulé dans le sens contraire du vissage.

14 - Conseil d'entretien et d'utilisation

Ne pas plonger dans la piscine. Ne pas marcher ou s'asseoir sur les margelles. Le non respect des consignes d'entretien peut engendrer des risques graves pour la santé, notamment celle des enfants.

FILTRATION

Pour éliminer les matières en suspension, il est indispensable d'avoir une bonne filtration (filtre à sable).

Durant la saison d'utilisation de votre piscine, vérifiez régulièrement le niveau d'encrassement du média filtrant et, le système de filtration doit obligatoirement être mis en service chaque jour, suffisamment longtemps pour assurer au moins deux renouvellements du volume d'eau toutes les 24 heures (la durée minimum de filtration est fonction de la fréquentation et de la température de l'eau).

Il est conseillé de fractionner la durée de filtration en 2 périodes (une le matin et une le soir).

IL EST IMPÉRATIF :

- de vérifier la non obturation des orifices d'aspiration.
- de changer tout élément (ou ensemble d'éléments) détérioré.
- d'arrêter la filtration pendant les opérations de maintenance du système de filtration.
- de surveiller régulièrement le niveau d'encrassement du filtre.
- se référer à la notice du filtre fournie pour tout entretien et utilisation du système de filtration.

Exemples :

piscine	volume d'eau utile	débit du filtre	durée minimum de filtration pour 2 périodes
GD240	~12 m ³	5,5 m ³ / h	~4,5 heures
GD360	~32 m ³	10 m ³ / h	~6,5 heures

ACCESSOIRES

Les accessoires suivants sont indispensables pour un bon entretien de votre piscine : accessoires de surface (exemple: épuisette), accessoires de fond (exemple: robot nettoyeur), accessoires de contrôle et de réparation (exemple: kit de réparation).

Voir notre revendeur pour ces accessoires non fournis.

Il est impératif de changer dans les délais les plus brefs tout élément ou ensemble d'éléments détériorés. N'utiliser que des pièces agréées par **TRIGANO JARDIN**

TRAITEMENT CHIMIQUE

3 opérations sont nécessaires au traitement de l'eau :

- Ajustement du pH de l'eau à l'aide d'une trousse d'analyse et d'un correcteur de pH. Le pH (Potentiel Hydrogène) indique si et à quel point une eau est acide ou alcaline. L'idéal pour une eau de piscine est d'être le plus près possible du pH du liquide lacrymal, soit 7,4.
- Lutte contre les algues à l'aide d'un produit anti-algues.

- Désinfection de l'eau à l'aide de produits chlorés pour assurer la destruction des micro organismes.

Ces opérations de traitement et de contrôle sont à réaliser au moins une fois par semaine pour assurer une bonne qualité de l'eau. Les produits de traitement de l'eau doivent être stockés à l'abri de l'humidité dans un local ventilé et hors de portée des enfants.

ATTENTION : Ne jamais mettre le chlore directement dans la piscine.

CONSEILS :

- Déposer au pied de l'échelle un récipient rempli d'eau de manière à se rincer les pieds avant d'entrer dans la piscine.
- Une bâche thermique (bâche à bulles) vous permettra de profiter pleinement de votre piscine car elle réchauffera l'eau, évitera les déperditions de chaleur durant la nuit, empêchera les feuilles et insectes de tomber dans l'eau et évitera l'évaporation du chlore.

CAS PARTICULIERS ET LEURS TRAITEMENTS

Votre piscine est équipée d'un système de filtration à sable servant à éliminer les impuretés de type insectes, cheveux, feuilles, etc

Le traitement chimique, complémentaire du traitement physique, est indispensable à la bonne tenue de votre eau de baignade.

En fonctionnement normal, un nettoyage hebdomadaire de votre piscine est suffisant. Mais il vous arrivera de rencontrer un problème inhabituel que vous pourrez résoudre en suivant les recommandations du tableau ci-dessous.

PROBLEME	CAUSE	SOLUTION
Eau trouble	Eau dure et présence de particules en suspension.	Ajustez le pH. Placez un produit flocculant dans le skimmer ou directement dans le bassin. Effectuez un lavage du filtre (position BACKWASH) jusqu'à ce que l'eau évacuée vers l'égout soit propre.
Odeur de chlore Irritation des yeux et du nez	pH trop élevé. Teneur en chloramine trop importante.	Ajustez le pH. Faites une chloration choc. Effectuez un lavage du filtre (position BACKWASH).
Eau verte Parois et sols glissants Eau brune	Eau verte : formation ou prolifération d'algues. Eau brune : présence de matières organiques.	Brossez les parois et le panier du skimmer. Ajustez le pH. Pratiquez un traitement choc avec des produit adéquat. Lavez le filtre.
Parois rugueuses	Eau dure.	Eliminez les dépôts avec un balai ou un robot. Nettoyez le bassin et détartrez le filtre avec les produits adéquats. Ajustez le pH. Ajoutez un produit régulateur de dureté de l'eau.
Ligne d'eau noire	Présence de graisse et de dépôts sur la ligne d'eau.	Nettoyez la ligne d'eau avec un produit spécifique. Placez une cartouche de flocculant dans le panier du skimmer.

15 - Conseil de sécurité

La sécurité de vos enfants ne dépend que de vous !

Le risque est maximum lorsque les enfants ont moins de 5 ans.

L'accident n'arrive pas qu'aux autres ! Soyez prêt à y faire face !

Ne laissez jamais un enfant accéder seul près d'un point d'eau quelqu'il soit.

Ne quittez jamais votre enfant des yeux.

Interdire l'accès au bassin en cas de détérioration du ou des système(s) de filtration.

Rappel de quelques règles élémentaires de sécurité :

- La surveillance des enfants doit être rapprochée et constante.
- Désignez un seul responsable de la sécurité.
- Renforcez la surveillance lorsqu'il y a plusieurs utilisateurs dans la piscine.
- Ne laissez jamais un enfant seul près d'une piscine.
- Ne laissez jamais un enfant qui ne sait pas nager hors de la surveillance d'adultes.

- Ne laissez jamais un enfant se baigner seul.
- Imposez un équipement personnel de flottaison (personne ne sachant pas nager).
- Equipez votre enfant de brassards ou d'une bouée adaptée, s'il est à proximité de la piscine.
- Prévoyez bouées et perches à côté du bassin.
- Apprenez à nager à vos enfants dès que possible.
- Mouillez nuque, bras et jambes avant d'entrer dans l'eau.
- N'entrez jamais brutalement dans l'eau surtout après un repas, une exposition prolongée au soleil ou un effort intensif.
- Apprenez les gestes qui sauvent et surtout ceux spécifiques aux enfants.
- Interdisez le plongeon ou les sauts en présence de jeunes enfants.
- Interdisez la course et les jeux vifs dans la piscine et aux abords de la piscine.
- N'autorisez pas l'accès à la piscine sans gilet ou brassière pour un enfant ne sachant pas bien nager et non accompagné dans l'eau.
- Ne plongez pas.
- Ne marchez pas sur les margelles et ne vous asseyez pas sur celles-ci.
- Ne grimpez pas le long de la paroi.
- L'échelle doit être placée sur une base solide et être toujours de niveau.
- Il faut toujours faire face à l'échelle en entrant ou en sortant de la piscine.
- N'utilisez jamais l'échelle à d'autres fins que celle pour laquelle elle est prévue, c'est-à-dire entrer et sortir de la piscine. Elle n'est pas faite pour plonger ou sauter.
- L'escalier doit être enlevé en dehors des périodes de baignade.
- Ne laissez pas de jouets à proximité du bassin et dans le bassin qui n'est pas surveillé.
- Vérifiez périodiquement si toutes les pièces de la piscine sont en bon état (exemple : traces de rouille sur la boulonnerie et la visserie). Resserrez ou changez les vis et écrous lorsque cela est nécessaire.
- Ne modifiez jamais de pièces, n'enlevez jamais de pièces et ne percez jamais de trous dans la piscine.
- Maintenez en permanence une eau limpide et saine.
- Ne nagez jamais durant le fonctionnement de la filtration.
- Ne faites pas fonctionner votre filtration durant l'utilisation de votre piscine.
- Suivez scrupuleusement les directives d'installation, et vous référer aux précautions d'utilisation et de stockage sécuritaires figurant sur l'emballage des produits de traitement.
- Stockez les produits de traitement d'eau hors de la portée des enfants.
- Poids maximum admissible sur l'escalier et échelle : 150kg
- Mémo-risez et affichez près de la piscine les numéros de premier secours (pompiers : 18 pour la France, SAMU : 15 pour la France, centre antipoison).
- Prévoyez un téléphone accessible près du bassin pour ne pas laisser vos enfants sans surveillance quand vous téléphonez.

**Les équipements cités ci dessous peuvent contribuer à la sécurité.
Ils ne remplacent en aucun cas une surveillance rapprochée.**

- Barrière de protection dont le portail sera constamment maintenu fermé (par exemple une haie ne peut être considérée comme une barrière).
- Couverture ou abris de protection manuelle ou automatique correctement mise en place et fixée.
- Détecteur électronique de passage ou de chute, en service et opérationnel.

En cas d'accident :

- Sortez l'enfant de l'eau le plus rapidement possible.
- Appelez immédiatement du secours et suivez les conseils qui vous seront donnés.
- Remplacez les habits mouillés par des couvertures chaudes.

16 - Conseil d'hivernage

- Ne pas laisser votre piscine vide.
- Enlever les débris flottants (feuilles, brindilles, insectes, etc.) à l'aide d'une épuisette.
- Nettoyer le fond de la piscine à l'aide d'un balai aspirateur (ou venturi).
- Contrôler le pH à l'aide d'une trousse de contrôle et ajuster celui-ci si nécessaire.
- Mettre un produit d'hivernage en fonction du volume d'eau de la piscine (voir notice explicative sur l'étiquette du produit). Faire fonctionner le filtre durant 4 heures environ.
- Enlever le skimmer.
- Vidanger soigneusement le groupe de filtration (pompe, tuyaux et cuve) et les stocker dans un local hors gel.
- Retirer l'échelle et l'escalier et les mettre hors de portée des enfants.
- Couvrir la piscine avec une bâche d'hivernage (non fournie).

REMARQUES :

Si vous ne couvrez pas votre piscine et que l'eau gèle, ne cassez jamais la glace ainsi formée car vous risquez d'endommager et percer le liner.

Par grands froids, vous pouvez mettre un objet flottant dans votre piscine afin de minimiser la poussée due à la formation de glace.

17 - Garantie

Nos piscines sont garanties deux ans contre tout vice de fabrication dans des conditions normales d'utilisation. Cette garantie est limitée à l'échange auprès de votre revendeur des pièces reconnues défectueuses.

Les liners sont garantis deux ans uniquement pour les défauts de soudure (décollement). La garantie ne s'applique pas aux trous souvent dus à une mauvaise manipulation au moment du montage ou à une utilisation mal adaptée des produits de traitement. Les problèmes de porosité sont dus à un emploi abusif ou mal adapté des produits de traitement.

Le bois est garanti 15 ans contre les attaques des champignons et des insectes xylophages. Pour les piscines semi-enterrées, la préparation du terrain, le drainage et l'installation doivent être conformes aux instructions données dans cette notice afin de bénéficier de cette garantie.

Dans le cas des piscines semi-enterrées, la pose devra respecter les préconisations suivantes :

- un drainage devra être effectué de façon à ce que l'eau ne stagne pas en fond de fouille.
- Un film alvéolaire d'étanchéité devra protéger la paroi.
- Une couche de gravier (10/20) devra être interposée entre la terre et les madriers.

IMPORTANT !

Pour que la garantie soit valable, vous devez impérativement conserver une preuve d'achat comportant le cachet du revendeur ainsi que la date d'achat, la fiche de contrôle qualité et nous renvoyer la lettre d'information sur la sécurité des piscines.

TRIGANO

PISCINES

Nous vous remercions et vous félicitons d'avoir fait l'acquisition d'une piscine **TRIGANO PISCINES**. Cette piscine vous garantira une qualité et une fiabilité exceptionnelles et nous espérons qu'elle répondra à vos attentes.



TRIGANO JARDIN
Le Boulay
41170 CORMENON
FRANCE

Tél. : +33 (0)2 54 73 55 82
Fax : +33 (0)2 54 73 55 81
sav.abak@trigano.fr